

Conférence des Présidents de RUP

DISCOURS DE LA MINISTRE DES OUTRE-MER

Vendredi 6 février 2015

Madame la Commissaire européenne,

Monsieur le Ministre,

Monsieur le représentant de l'Espagne,

Madame et Messieurs les Présidents de régions
ultrapériphériques,

Messieurs les parlementaires,

Mesdames et Messieurs les élus,

Mesdames et Messieurs,

Cette XXe conférence des présidents de RUP est historique,
plusieurs d'entre vous l'ont signalé :

- Historique d'abord parce qu'elle marque un anniversaire,
celui de la maturité, qui est pour nous l'occasion de
dresser un bilan de notre action ;

- Historique, ensuite, parce que la famille des régions ultrapériphériques s’est agrandie récemment et compte désormais 9 territoires. La composante ultrapériphérique de l’Europe se renforce, et c’est heureux. C’est la preuve de l’enracinement de cette dimension au cœur même de l’Europe. Dans une Europe à 28 Etats membres, qui s’est recentrée de fait sur le continent européen, la permanence d’une voix européenne et ultrapériphérique demeure un atout.
- Historique, enfin, car elle intervient concomitamment à l’entrée en fonction d’une nouvelle Commission européenne et en début de mandature d’un nouveau Parlement. J’y vois donc l’opportunité de saisir cette conjonction favorable pour tracer des perspectives pour notre action ;

Que pouvons-nous retenir de notre action commune ?

C’est d’abord de mon point de vue l’affirmation politique, juridique et institutionnelle d’une réalité ultrapériphérique incontestable. La permanence de cette conférence comme l’organisation du forum des RUP confirment que le fait

ultrapériphérique est une composante indissociable de l'Europe. Cette affirmation est d'abord le succès des présidents de RUP, qui ont su unir leurs différences pour porter un message commun : celui de leur volonté d'Europe, celui de leur besoin d'Europe.

C'est aussi à l'honneur des institutions européennes qui ont su interroger leur fonctionnement pour mieux intégrer le fait ultrapériphérique.

C'est enfin la preuve de la détermination des Etats membres à défendre encore et toujours la légitimité d'une approche spécifique pour les RUP, dans le souci d'une logique territoriale qui n'affaiblit en rien la cohérence européenne.

Mais, la vivacité de ce fait ultrapériphérique s'analyse aussi comme la permanence de particularités, de spécificités qui rendent irréductibles la réalité ultrapériphérique au sein de l'Europe continentale et qui incarne la diversité de l'Europe.

Cette diversité n'est jamais plus légitime que lorsqu'elle transcende la complexité des territoires pour n'en retenir que le meilleur et libérer les énergies, les talents et les ambitions

au service du développement des régions, au service de nos populations.

Alors, depuis 20 ans, les indicateurs socioéconomiques de nos territoires se sont améliorés, mais ils restent bien en-deçà de ce que connaît l'Europe continentale. Nos territoires bénéficient de dispositifs spécifiques, comme l'octroi de mer, le POSEI, dispositifs qui se révèlent bien adaptés, mais qu'il faut sans cesse défendre, justifier, sauvegarder, comme si ce qui a motivé la mise en place de ces régimes, nos caractéristiques énumérées par l'article 349 du traité, avaient disparu.

On ne peut que constater que l'écart de richesse et de développement entre nos RUP et l'Europe continentale ne s'est pas suffisamment résorbé. C'est dire que nous avons encore beaucoup à faire pour neutraliser les effets liés à l'éloignement de l'Europe continentale, pour nous assurer que nos territoires bénéficient de la solidarité qui leur est due.

La conviction des autorités françaises est que tous les outils à notre disposition ne sont pas encore suffisamment mobilisés.

Je souhaite saisir l'opportunité donnée à la fois par l'installation récente d'une nouvelle Commission, par le début de mandature du Parlement européen, pour partager avec vous une feuille de route.

Cette feuille de route doit s'inscrire dans les orientations politiques fixées par le président de la Commission et dans le programme de travail de la Commission pour libérer la croissance.

Madame la Commissaire, je peux vous assurer que nous partageons une analyse commune sur le diagnostic posé sur les grands défis économiques et sociaux qui frappent l'Europe – un environnement économique déprimé, un manque de compétitivité, un chômage élevé.

Mais dans les RUP, ce constat est renforcé par l'éloignement, par la concurrence d'Etats tiers non soumis aux mêmes réglementations sociales, fiscales ou environnementales, par un rattrapage encore nécessaire en matière d'infrastructures collectives, par un chômage de masse, par un besoin de formation.

Il faut donc pouvoir tenir compte de ces caractéristiques pour pouvoir proposer des solutions adaptées à nos régions.

Le gouvernement auquel j'appartiens a d'ores et déjà pris des mesures de soutien spécifiques à l'activité dans les DOM, mesures saluées, il faut le souligner, par les représentants de la fédération des entreprises en outre-mer, peu suspecte de complaisance à notre égard. Nous avons également souhaité améliorer le dispositif de continuité territoriale au bénéfice des publics les plus prioritaires et je suis heureuse de pouvoir vous annoncer que la Commission vient de valider ce dispositif rénové qui va pouvoir entrer en vigueur sans délai.

Mais il faut amplifier cette logique.

Plusieurs axes de travail de la commission me semblent aller dans la bonne direction :

Je retiens notamment la priorité de la commission d'alléger la charge réglementaire. Elle doit, de mon point de vue, être non seulement simplifiée mais aussi adaptée aux RUP parce qu'il faut bien reconnaître que l'élaboration de la norme se fait d'abord et avant tout au regard des caractéristiques de l'Europe continentale.

Comment expliquer aujourd'hui encore que des programmes européens ne prennent pas en compte les RUP, je pense au mécanisme pour l'interconnexion en Europe, je pense à plusieurs programmes horizontaux qui, dans les faits, excluent les RUP ou, au mieux, ne prennent pas en compte les surcoûts liés à l'éloignement (j'ai en tête notamment Erasmus +)?

Comment expliquer qu'une réglementation à peine adoptée sur les aides d'Etat, en l'occurrence le règlement général d'exemption par catégorie, se révèle, de fait, quasi inopérante dans les RUP ?

Comment se satisfaire de négociations commerciales avec des Etats tiers qui viennent bouleverser le fragile équilibre de filières productives locales ?

Oui, Madame la Commissaire, vous nous trouverez à vos côtés à chaque fois qu'il faudra améliorer la réglementation, la rendre plus efficiente, la simplifier, accélérer la prise de décision. Je sais sur ce sujet pouvoir également compter avec la mobilisation du Parlement européen.

Mais cela ne sera pas suffisant sans effort sur l'investissement dans nos territoires.

L'approbation à la fin de l'année 2014 des programmes opérationnels FEDER et FSE vont contribuer à lancer sans tarder la programmation des projets cofinancés par des fonds européens et je veux vous remercier pour cette validation qui est intervenue dans un délai très contraint et a nécessité une mobilisation considérable de vos services. Mais il reste également à ce que les programmes du FEADER et du FEAMP puissent entrer en vigueur dès que possible pour accompagner des filières qui en outre-mer, sont à la fois fragiles mais essentielles à l'équilibre économique et social de ces territoires.

Le plan Juncker d'investissement soulève beaucoup d'espoirs. Le notre est de nous assurer que les RUP pourront réellement en bénéficier sans effet d'éviction, tout comme du marché unique numérique connecté ou encore de la réflexion en cours sur l'énergie. Tous ces volets résonnent particulièrement dans nos régions non interconnectées pour soutenir l'activité dans nos territoires et relancer la compétitivité.

Madame la Commissaire, notre volonté commune est de travailler de manière plus étroite avec vous et avec vos

services pour que vous soyez pleinement, au sein du collège, le porte-voix des régions ultrapériphériques, y compris et surtout sur les sujets hors du champ de la politique de cohésion.

Nous savons déjà compter sur votre attention aux RUP dans le cadre de vos compétences liées à la politique régionale.

Nous vous sollicitons pour être également notre relai auprès de vos collègues sur l'ensemble de nos dossiers.

Nos enjeux sont innombrables. Je cite, sans exhaustivité :

- Avec la DG COMP, l'urgence de sécuriser nos différents régimes d'aides d'Etat, qui permettent de compenser partiellement les surcoûts liés à l'ultra-périphérie. L'enjeu est considérable, près de 12 mds€ sur 7 ans.
- Avec la DG AGRI, l'approbation des programmes opérationnels FEADER, la révision du POSEI, la gestion de la fin des quotas sucriers qui remet en cause l'équilibre économique de la filière tel que nous le connaissons.
- Avec la DG MARE, l'approbation du programme FEAMP et son mécanisme de compensation des surcoûts.

- Avec la DG TRADE, la nécessité de prendre en compte l’impact sur nos économies d’accords de libre-échange.
- Avec toutes les DG, la nécessité de mieux intégrer en amont les spécificités RUP dans l’élaboration de la norme ou bien encore
- Avec le budget, notre capacité à exister dans le débat sur la révision prochaine du cadre financier pluriannuel.

Sur l’ensemble de ces sujets qui excède largement votre portefeuille, je souhaite que vous puissiez être le relai de nos préoccupations au sein du collège pour que la réalité ultrapériphérique ne soit pas un sujet d’échange théorique lors de moments institutionnels, mais se traduise par une prise en compte véritable dans chacune de politiques de l’Union.

Je réfléchis de mon côté à des initiatives politiques que pourraient porter les Etats membres, en lien avec les présidents de RUP, pour peser davantage sur l’agenda européen et je ferai sans tarder des propositions en ce sens.

Madame la Commissaire, vous me trouverez toujours disponible pour faire avancer la prise en compte des RUP au sein de l'Union européenne, pas en raison de mes seules fonctions, mais parce que je crois fondamentalement que c'est une condition du mieux-vivre ensemble au sein de l'Europe et dans tous nos territoires.

Je serai ravie de pouvoir, à votre convenance, vous faire découvrir d'autres territoires ultrapériphériques, tous différents, mais tous unis dans leur attachement à l'Europe.

Je suis convaincue qu'avec l'appui indéfectible du Parlement européen, toujours vigilant sur nos préoccupations, nous pourrons ainsi avancer de manière pragmatique, au service d'une meilleure insertion des régions ultrapériphériques.

Je vous remercie.